



PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Perfectionnement

CYCLE COMMUNICATION

UNE JOURNÉE DE FORMATION

Perfectionner sa prise de parole en public

7 juillet 2026
9h-12h30 & 13h30-17h



Une journée de perfectionnement indispensable pour tout élu local qui souhaite pleinement maîtriser ses prises de parole en toutes situations.

Vous maîtrisez les fondamentaux de la prise de parole mais n'êtes pas encore complètement à l'aise...

Vous devez prendre la parole dans une situation inhabituelle...

Vous souhaitez simplement vous entraîner pour parfaire vos compétences en prise de parole...



OBJECTIF

Compléter sa formation *Prise de parole en public - Niveau 1* par une journée entièrement dédiée à la pratique pour véritablement maîtriser les techniques d'une prise de parole réussie.



SPÉCIFICITÉ

Une journée de mises en situation conçue à partir des demandes spécifiques des participants définies en amont.



PROFIL DES PARTICIPANTS

Élus ayant suivi la formation *Prise de parole en public - Niveau 1* de Sciences Po Lyon.

CONTACT

Service Formation continue et Stages

04 37 28 38 11 / 04 37 28 38 81
formation.continue@sciencespo-lyon.fr

www.sciencespo-lyon.fr/formations/formation-continue



7 juillet 2026

9h-12h30 & 13h30-17h
à Sciences Po Lyon

FORMATION PROS

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Perfectionnement

SAVOIR-FAIRE VISÉS

Savoir construire son
storytelling en l'adaptant à
chaque situation

Prendre la parole sans
notes

Renforcer son pouvoir de
conviction

Savoir gérer son stress et
adopter la bonne posture

Savoir faire face à
l'imprévu et aux situations
hostiles

AU PROGRAMME

- Affiner et enrichir son discours : définition et travail autour du storytelling
- Techniques de communication verbale : dialectique et rhétorique, sens de la répartie, improvisation
- Techniques vocales : respiration, articulation, élocution
- Exercices liés à la gestion du langage corporel
- Mises en situation réelles de prises de parole (réunion, conférence, interview...)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Des exercices pratiques et des mises en situation pour une appropriation immédiate
- Débriefings individuels et collectifs
- Partage d'expérience entre les participants

LES +

- Une journée complète d'entraînement conçue à partir des demandes spécifiques des participants
- Des conseils et du coaching en temps réel
- Un guide des bonnes pratiques sous la forme de mémos à réutiliser chez soi

NOMBRE DE PLACES

»»» 8

UN INTERVENANT EXPERT

Olivier GUILLEMAIN

Formateur spécialiste des médias, de la communication externe et du marketing digital.

Ancien journaliste à l'agence Reuters, ancien conseiller en communication d'un président d'une grande collectivité et ancien responsable de la communication à Sciences Po Lyon.

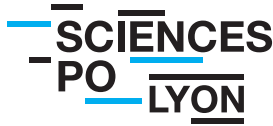


Service Formation continue et Stages



SCIENCES
PO
LYON

www.sciencespo-lyon.fr



FORMATION PROS

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC PERFECTIONNEMENT - Mardi 7 juillet 2026

Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin individuel dûment complété et signé.

- **Par courrier : Sciences Po Lyon, Service Formation continue et Stages**, 14 avenue Berthelot, 69007 Lyon
- **Par email : formation.continue@sciencespo-lyon.fr**

INSCRIPTION

Tarif d'inscription à la journée de formation : 550 €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT (Voir conditions générales de vente ci-après)

- Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Sciences Po Lyon
- Règlement par virement bancaire
- Règlement par CB

Contact facturation (obligatoire) : NomFonction :
 Mél :

COLLECTIVITÉ

Raison sociale :
 Adresse du siège social :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Code APE/NAF :
 Numéro de Siret (mention obligatoire) : Privé Public Associatif
 Maire / DGS :

PARTICIPANT

Mme M.

Nom : Prénom :
 Fonction : Tél. portable :
 Adresse de convocation (si différente de l'établissement) :
 Code postal : Ville :
 Mél (obligatoire):

RESPONSABLE FORMATION (ou contact pour le suivi du dossier d'inscription)

Mme M.

Nom : Prénom :
 Fonction : Tél. :
 Mél (obligatoire):

CACHET DE L'ENTREPRISE &
SIGNATURE DU RESPONSABLE (obligatoire)

SIGNATURE DU PARTICIPANT (obligatoire)

Date :

Date :

Signature :

Signature :



— SCIENCES
— PO
— LYON

FORMATION
PROS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Sciences Po Lyon confirmera l'inscription définitive d'un participant par l'envoi d'un accusé de réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé.

TARIFS

Sciences Po Lyon étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net. Les tarifs indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur comprennent la formation et la documentation pédagogique qui pourrait être fournie à chaque participant. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, comptant et sans escompte, à l'inscription ou à réception de la facture :

- par chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'IEP de Lyon,
- ou
- par virement à l'ordre de l'IEP de Lyon en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise.

TRESOR PUBLIC - Code banque : 10071 - Code guichet : 69000 - N° de compte : 00001004333 - Clé RIB : 63 – Code BIC : TRPUFRP1
Domiciliation : TPLYON – IBAN - FR76 1007 1690 0000 0010 0433 363

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ADMINISTRATION

Dès l'inscription validée, Sciences Po Lyon adresse :

- une lettre de confirmation au responsable formation ;
- une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

Dès la formation réalisée, Sciences Po Lyon adresse à l'établissement financeur :

- une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 82 69 P 679369) ;
- une attestation de présence du/des participant(s).

ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO, Caisse des dépôts et consignations...), il appartient à la structure du participant de :

- vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme ;
- faire la demande de prise en charge avant la formation ;
- indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription l'établissement à facturer en précisant sa raison sociale et son adresse postale.

Dans le cadre d'une prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à la structure du participant. Si Sciences Po Lyon n'a pas reçu la prise en charge par l'organisme tiers au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité des frais de formation. Par ailleurs, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par la structure du participant.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (courrier postal ou mail), un accusé de réception sera envoyé par mail à l'intéressé, au responsable de formation et à l'interlocuteur responsable de la facturation. L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale). Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 30% des frais de participation. Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédant la formation, Sciences Po Lyon facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de la formation. A partir du 1^{er} jour de formation, la totalité des frais de la formation seront retenus et facturés.

Sciences Po Lyon se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Institut d'Études Politiques de Lyon, 14 avenue Berthelot à Lyon (7^e arrdt) pour permettre l'inscription au programme de formation désiré. Ce traitement est effectué sur la base juridique suivante : consentement contractuel, consentement libre et éclairé de la personne fournissant les données.

Le recueil de ces données est obligatoire. En cas d'absence de ces données, la procédure d'inscription à la formation désirée ne pourra pas aller à son terme. Les données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel administratif du service Formation continue et du service Financier de l'IEP de Lyon.

Conformément à la loi « informatique et libertés », et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez du droit de demander à l'IEP de Lyon l'accès, la rectification ou l'effacement des données à caractère personnel vous concernant en vous adressant au délégué à la protection des données de l'IEP : affaires.juridiques@sciencespo-lyon.fr. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle. Vous disposez du droit à la portabilité de vos données et du droit à l'opposition au traitement de vos données.